

The logo for the town of Pibrac, featuring the name 'Pibrac' in a large, black, cursive script font.

www.ville-pibrac.fr

PLUi-H de Toulouse Métropole Commune de Pibrac

1. LE CONTEXTE
2. LES OBJECTIFS
3. LE VOLET URBANISME
4. LE VOLET HABITAT
5. ZOOM SUR PIBRAC
6. LE CALENDRIER

PLUi-H de Toulouse Métropole Commune de Pibrac

CONTEXTE

- Annulation du Plan de 2019
- Publication loi Climat et Résilience (22 août 2021)
 - objectifs de réduction de l'artificialisation des sols
- Prescription de l'élaboration d'un nouveau PLUi-H (10 février 2022)
- Adoption du PADD (Programme de d'Aménagement et de Développement Durable) (6 avril 2023)
- Arrêt du PLUi-H (20 juin 2024)

PLUi-H de Toulouse Métropole Commune de Pibrac

OBJECTIFS

- De la loi Climat et Résilience
 - Objectif ZAN à 2050
 - Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (ENAF)
 - Division par 2 de la consommation d'ENAF sur 2025-2035
- Du SCoT (Schéma de cohérence territoriale) de la grande aggro toulousaine
 - Définition de l'armature territoriale: Toulouse, grands pôles urbains, pôles urbains, communes-relais (dont Pibrac), communes de proximité
- Du PADD
 - Environnementaux: trame verte et bleue, agriculture, ressources en eau, énergies renouvelables
 - Cadres de vie, mobilités
 - Accueil de 9000 habitants/an = 7200 logements

The logo for the town of Pibrac, featuring the name 'Pibrac' in a stylized, black, cursive font.

www.ville-pibrac.fr

PLUi-H de Toulouse Métropole Commune de Pibrac

OBJECTIFS

- Habitat et économie
 - + 9 000 habitants par an
 - + 7 400 logements par an
 - + 5 100 emplois par an

PLUi-H de Toulouse Métropole Commune de Pibrac

VOLET URBANISME

- Lutte contre l'étalement urbain
 - Capacité des espaces urbanisés: 64300 logements (87%), 45000 emplois (88%)
 - Recours aux ENAF pour compléter: 9700 logements, 6000 emplois
- Mobilisation limitée des ENAF
 - Consommation 2013-2023 = 963 ha
 - Moins 50% pour 2025-2035 = 480 ha
- Planification de la consommation d'ENAF
 - Habitat : 171
 - Emplois : 84
 - Equipements : 59
 - Infrastructures : 68
 - Réserve : 98 (pour évolution PLUiH)

PLUi-H de Toulouse Métropole Commune de Pibrac

VOLET HABITAT

- Répartition communale de la production de logements (par an)
 - Toulouse (4700), Colomiers + Blagnac (600), Balma + Tournefeuille (480)
 - 13 communes relais (1000) dont Pibrac (70)
 - 19 communes de proximité (600)
- Répartition sectorielle
 - 90 % en espaces urbanisés, proches transports en commun
 - Zones d'urbanisme « encadré »: ex: Escalette, Mesplés
 - 95% des ENAF protégés
- Demande locative sociale
 - Obligation loi SRU : 20% logements sociaux (Pibrac à 12%)
 - Effort de rattrapage pour les communes : 35 %
 - Déclenchement à partir de 500 m² surface plancher

PLUi-H de Toulouse Métropole Commune de Pibrac

VOLET ENVIRONNEMENTAL

- Thématiques
 - Biodiversité, trame verte et bleue
 - Qualité urbaine et environnementale
 - Développement des énergies renouvelables
 - Gestion de l'eau
 - Multi-exposition aux nuisances
 - Promotion des mobilités actives
 - Santé

ZOOM SUR PIBRAC

- Conservation des grands principes du PLUi-H 2019
 - Zonages
 - Parcelles non construites en périphérie zone urbaine: ENAF = non constructible
 - Typologies des zones UM (hauteur maxi R+2)
 - Principes règlementaires : réseaux, voiries, ...
- Nouveautés
 - Périmètre urbanisé fourni par l'IGN (base de données OCS GE)
 - Passage en UM9 chemin de Mesplés
- Protection des boisements
 - Haies champêtres
 - Arbres remarquables
 - Renforcement de la protection: continuités écologiques (exemple : Chênaie, Benauze)

ZOOM SUR PIBRAC

- Habitat
 - Objectif de production de 70 logements par an vs 125 dans le PLUiH de 2019
 - 35 % de logements sociaux dès 500 m² SP
- Urbanisme
 - Consommation de 6 ha d'ENAF
 - Fléchage sur Mesplés : dossier de projet constitué
 - Escalette : mixité activités/logements sur îlots A2/A3 (cf PLUiH 2019)

ZOOM SUR PIBRAC

- Traitement des demandes d'intérêt communal refus au motif de la consommation d'ENAF
 - Parking voyageurs de la gare : transformation d'une parcelle N (naturelle)
 - Développement photovoltaïque : extension zonage ancienne station d'épuration
 - Contournement Est : acquisition foncières en zones agricoles et naturelles
 - Réservation pour extension du cimetière
 - Zone de loisirs à Beauregard
 - Valorisation de l'ancien chai: déclassement partielle de l'EBC
- Traitement des demandes de particuliers
 - Refus de 27 sur 30 : consommation d'ENAF
 - 3 acceptées : intégrées au périmètre urbanisé
- Demande de cohérence habitat/transports
 - Rabattements de/vers la ligne C du métro à Colomiers

CALENDRIER

- 20 juin 2024: arrêt du PLUiH en Conseil Métropolitain
- 18 juillet 2024 : avis Conseil Municipal
- 20 septembre 2024 : fin des avis des communes
- Septembre-octobre 2024 : avis des Personnes Publiques Associées
- Janvier 2025 : enquête publique
- Fin 2025: adoption du PLUiH en Conseil Métropolitain